

Dossier

Le plan santé environnement pour la Corse 2024-2028 : des actions concrètes pour un environnement favorable à notre santé

Le quatrième plan santé environnement pour la Corse (PRSE4) a été signé le 24 avril 2024 par Amaury de Saint-Quentin, Préfet de Corse, Préfet de la Corse du Sud, Marie Hélène Lecenne, directrice générale de l'agence régionale de santé de Corse et Gilles Simeoni, président du Conseil exécutif de Corse. Il est le résultat d'un processus de co-construction initié en mai 2023 associant des acteurs territoriaux de la santé, de l'environnement, de l'éducation, de l'agriculture, de l'urbanisme, du sport, de la recherche ou de la société civile.



Qu'est-ce que le PRSE ?

Le plan national de prévention des risques pour la santé liés à l'environnement est décliné au niveau régional sous forme de « Plan Régional Santé Environnement » (PRSE), afin de répondre aux préoccupations locales et d'aborder des problématiques propres aux territoires.

Le PRSE pour la Corse intègre la prise en compte de « l'Exposome, les enjeux du changement climatique » et le concept « One Health » / « une seule santé » en développant une vision systémique de la santé environnement. Les problématiques du territoire sont abordées sous l'angle des co-bénéfices générés pour les humains, tout autant que pour les écosystèmes.

A l'issue d'une large concertation, le PRSE4 fixe les priorités des acteurs publics pour la période 2024-2028 afin de réduire les expositions environnementales présentant un risque pour la santé et améliorer notre cadre de vie.

19 actions prioritaires structurées en 3 axes

Engagement collectif de la communauté régionale santé-environnement, le plan

Les enjeux du plan régional Santé Environnement

- Connaître l'exposome (expositions tout au long de la vie) et agir sur les dangers émergents
- Comprendre et agir sur la survenue des maladies
- Agir en prévention (actions de santé publique, sensibilisation, bons gestes)
- Mesurer les impacts environnementaux de nos activités humaines
- Réduire nos expositions aux risques (radon, amiante)
- Maintenir un cadre de vie sain et protéger nos ressources (air, eau)

Focus sur quelques actions

- Valoriser les projets d'urbanisme favorable à la santé (ARS, AUE)
- Animer la stratégie d'alimentation saine et durable (DRAAF, CdC)
- Consolider les actions en réseau contre la précarité énergétique (AUE)
- Garantir la qualité de l'eau et l'équilibre entre les ressources et les besoins (ARS, CdC, DREAL)

identifie 19 actions prioritaires structurées en trois axes :

▶ **Axe 1 : rendre le cadre de vie plus favorable à la santé**, et permettre aux acteurs publics, aux professionnels et aux populations d'agir individuellement et collectivement, par une prise de conscience de certains effets induits par les comportements humains directs et indirects sur la santé et l'environnement.

▶ **Axe 2 : réduire les expositions environnementales prioritaires sur le territoire** : le pollen, l'amiante environnemental, les espèces exotiques envahissantes, la pollution de l'air intérieur, les maladies émergentes ou ré-émergentes, les maladies vectorielles, les pesticides, le bruit.

▶ **Axe 3 : développer les synergies et les compétences au niveau local** : établir une collaboration étroite et efficace entre les différentes institutions et parties prenantes en Corse, former et communiquer auprès du grand public, des élus et des professionnels de santé.

- Prévenir les maladies vectorielles en Corse (ARS, CdC, OEC)
- Sensibiliser sur les risques associés à l'amiante environnemental (DREAL, DREETS)
- Mobiliser sur la qualité de l'air intérieur (Qualitair Corse, AUE, ARS)
- Sensibiliser les professionnels de santé à la prise en compte de l'exposome dans l'exercice de leurs soins (ARS)



Flashez le QR code ou cliquez sur l'image

En direct des territoires

La MAS de Tattone fait peau neuve

L'ARS a été invitée le 16 mai dernier à visiter la MAS de Tattone suite à la réception des travaux commandés depuis 2018, visant à une meilleure **organisation et adaptation des espaces de vie aux besoins des résidents**. Création de petites unités de vie, adaptation du mobilier, des couleurs, intégration d'une approche sensorielle (luminosité, acoustique, espaces sensoriels) permettant d'offrir un lieu de vie plus convivial et favorisant l'apaisement des résidents. Un bénéfice immédiat constaté par les professionnels de l'établissement dans l'accompagnement des personnes mais également en termes de qualité de vie au travail. Ces travaux d'un montant de près de 1.2M€, financés par l'ARS à hauteur de 87%, confirment l'importance de la prise en compte de l'architecture dans la construction des accompagnements des personnes en situation de handicap. Un bel investissement de la direction du CHI et des professionnels de la MAS qui viendra alimenter les réflexions dans le cadre de la relocalisation du site médico-social pour prise en considération complète des enjeux de transformation de l'offre et d'ouverture.

Prochaine ouverture d'une antenne de pharmacie à Cozzano : une première en France

Le sujet a mobilisé le Dr DELPOUX, pharmacien, l'Equipe de Soins Primaires, les élus de la commune de Cozzano, les services de l'assurance maladie de Corse du Sud et de l'ARS. L'arrêté d'autorisation de cette expérimentation article 51 devrait être publié dans les prochains jours.

Pourquoi Faire ?

- ▶ Assurer l'accès aux soins de proximité, favoriser la continuité du parcours de santé et optimiser la qualité de la prise en charge sanitaire, ou médico-sociale ;
- ▶ Favoriser la présence de professionnels de santé, dans les zones caractérisées par une offre de soins insuffisante ou des difficultés dans l'accès aux soins ou aux médicaments et produits de santé ;
- ▶ Limiter pour certains patients le besoin de recours à une tierce personne dans un objectif de maintien d'autonomie ;

Comment ?

L'antenne contribue aux soins de premier recours et à la dispensation des médicaments et produits de santé. Elle peut également proposer, si son organisation le permet, l'ensemble des missions proposées par une pharmacie d'officine.



Retour en images sur l'Agora de la santé

Du 14 au 24 mai la 2ème édition de l'Agora de la Santé sur le thème "alimentation & activité physique" a couvert l'ensemble des territoires associant plus de 40 partenaires. Une cinquantaine d'actions ont été proposées à des publics variés (scolaires, personnes âgées, malades chroniques, personnes en situation de handicap, public précaire). Un grand merci à tous les organisateurs et participants, la route du bien manger bouger est prise. **Manghjà Sanu è Mòvasi**



Cliquez sur l'image pour lancer la vidéo

La qualité du service rendu doit être maintenue et garantie dans l'officine de rattachement ainsi que dans l'antenne. En complément de la dispensation de médicaments et produits pharmaceutiques, et si son organisation le permet, l'antenne peut notamment proposer des actions de prévention (telles que par exemple le dépistage, la vaccination, l'éducation pour la santé ou l'accompagnement pharmaceutique). Comme dans toute officine, le ou les pharmaciens pourront réaliser des activités de télésoin. Ce télésoin ne pourra être effectué sans réalisation préalable d'un premier soin en présentiel. Le cas échéant, l'expérimentation pourra être l'occasion de développer, en présentiel dans les locaux de l'antenne ou en distanciel, des actions de prévention et de promotion de la santé, sous la forme d'entretiens d'accompagnement ou de suivi pharmaceutiques pour des patients repérés par les différents professionnels de premier recours du territoire (par exemple concernant le mésusage des médicaments, l'inobservance, le renoncement aux soins, le maintien du lien sanitaire et social et la perte d'autonomie).

Le pharmacien de l'antenne pourra participer à l'orientation du patient dans le système de soins et le secteur médico-social, à la coopération entre professionnels de santé, à la veille et à la protection sanitaire. Il pourra également participer aux protocoles de coopération de soins dans le cadre d'un exercice coordonné sur le territoire.



Ça fait l'actu

La semaine santé sexuelle

Du 3 au 8 juin 2024, de nombreux acteurs locaux se mobilisent pour mener ensemble la 4ème édition de la Semaine nationale de la santé sexuelle, en Corse.

Cette année, l'accent sera mis sur quatre thématiques qui concernent toutes les populations, de tous les genres, de toutes les orientations sexuelles et à tous les âges :

- ▶ La promotion de la contraception pour une sexualité choisie et responsable

Renforcez votre association avec l'agrément officiel en santé

L'ARS organise le **13 juin à 17 h** un webinaire pour tout savoir sur l'agrément en santé des associations d'usagers de la santé, c'est-à-dire de patients, de leur entourage, de familles, de consommateurs etc... Vous êtes une association dynamique et engagée en faveur des patients et des usagers ? Découvrez les conditions d'obtention de l'agrément et comment il

- ▶ La promotion du consentement pour des relations sexuelles respectueuses et épanouissantes
- ▶ La prévention diversifiée (VIH et IST) pour se protéger et protéger les autres.
- ▶ L'information sur l'existence de maladies et de dysfonctions sexuelles pour briser les silences et favoriser le dialogue.

[Retrouvez le programme détaillé ici](#)



Renouvellement de la signature de la charte Romain Jacob

Lundi 13 mai 2024, Marie-Hélène Lecenne, directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Corse, Manuel Falaschi, directeur de la CPAM de Corse du Sud, Nicola Adjemian, directeur de la CPAM de la Haute-Corse, Jean François Leoni, directeur de la MDPH de Corse, Pascal Jacob, président de l'association Handidactique et une trentaine de partenaires ont signé la Charte Romain Jacob à Corte pour améliorer l'accès aux soins et à la santé des personnes qui vivent avec un handicap. Le renouvellement de cette signature montre la détermination de l'ARS Corse et de ses partenaires en faveur de l'accès à la santé des personnes vivant avec un handicap et leur attachement à travailler à la coordination et la fluidité de leurs parcours de santé. Cette thématique a été inscrite dans le nouveau Projet Régional de Santé 2023-2028 adopté à l'automne dernier et fait l'objet d'un parcours prioritaire personnes en situation de handicap pour lequel la stratégie régionale est en cours d'élaboration. Près de 30 acteurs de santé de Corse issus du secteur associatif, hospitalier, libéral ou institutionnel se sont engagés par cette signature à sensibiliser l'ensemble des acteurs du soin et de l'accompagnement aux personnes handicapées et à diffuser des initiatives réussies ayant permis d'améliorer l'accès aux soins et à la santé des personnes handicapées en milieu hospitalier, en institution comme en milieu ordinaire.

[En savoir plus](#)

peut transformer vos projets, renforcer vos actions et ouvrir la porte à de nouvelles opportunités de financement.

[Inscrivez vous pour recevoir les codes de connexion au webinaire du 13 juin](#)



Prévention de la Bilharziose

L'Agence Régionale de Santé organise pendant la saison estivale (de la mi-juin à la fin du mois d'août) une surveillance environnementale des cours d'eau du Cavu et de la Solenzara suite à la détection entre 2011 et 2015 de cas de bilharzioses urogénitales chez des personnes s'étant baignées au niveau de ces sites. Cette maladie est causée par des parasites (schistosoma) qui se développent dans un hôte intermédiaire, le bulin, petit mollusque d'eau douce présent dans certains cours d'eau insulaires. Cette surveillance consiste à collecter les bulins au niveau de ces deux cours d'eau, puis à rechercher, à travers ces échantillons, la présence de séquences ADN spécifiques du parasite. Dans le cadre de la prochaine période de surveillance, deux évolutions notables sont à signaler :

- ▶ la possibilité d'analyser localement les échantillons dans le cadre d'un partenariat avec l'Université de Corse et notamment son laboratoire des sciences pour l'environnement,
- ▶ un élargissement de la surveillance au cours d'eau du Fango, en Haute-Corse.

Une exposition sur l'image du corps et les réseaux sociaux chez les jeunes

L'association Plateforme de l'Exploration du Geste, qui utilise différents outils artistiques et éducatifs pour promouvoir l'émancipation, le mieux-être des personnes et le lien social, expose jusqu'au 30 juin prochain, dans les locaux du siège de l'ARS. Cette exposition « Toi et tes images » présente des photos extraites d'une vidéo réalisée en collaboration avec des élèves du Lycée Jean-Paul de Rocca-Serra de Porto-Vecchio. Elle porte une réflexion sur l'utilisation des réseaux sociaux par les adolescents et leurs conséquences. Cette exposition est mise à disposition sur demande en contactant la plateforme de l'Exploration du Geste et a



Un médico-bus pour améliorer l'accès aux soins en Corse du Sud

Suite à l'appel à projets lancé par l'ARS Corse dans le cadre des plans "France ruralités" et «Pour des solutions concrètes d'accès aux soins dans les territoires», un projet de médico-bus a été labellisé en Corse du Sud. Porté par la MSP de Bastelicaccia-Prunelli avec le soutien de la MSA, des services de santé au travail de la Corse du Sud et de la Collectivité de Corse, ce projet a pour ambition de répondre à la triple problématique de l'accès aux soins dans les territoires du Prunelli-Taravo:

- ▶ Problématique de la démographie médicale (nombreux départ en retraites à moyen terme)
- ▶ Problématique des déplacements (zone montagne)
- ▶ typologie des patients (âgés, polypathologiques et/ou en ALD, dépendants de tiers pour leurs déplacements)

Le médico-bus s'apparente à un cabinet médical mobile qui se déplacera au moins une fois par semaine dans plusieurs communes du territoire. Le dispositif se veut évolutif : la 1ère phase concerne le territoire du Celavu - Prunelli et du Taravo-Valinco. En fonction des besoins, le projet pourra être étendu à d'autres territoires.

Une 2ème vague d'appels à projets sera lancée au 2nd semestre 2024 pour labeliser un médico bus en Haute-Corse.



été réalisée avec le soutien de la Collectivité de Corse et la ville de Porto-Vecchio dans le cadre du contrat de ville.

[En savoir plus](#)



Rédaction des certificats de décès par les infirmiers diplômés d'État

Pour améliorer les délais de rédaction des certificats de décès et de prise en charge des défunts, les infirmiers volontaires peuvent, dans le cadre d'une expérimentation d'un an, réaliser eux-mêmes les certificats de décès survenant à domicile **sous réserve de suivre une e-formation.**

Comment se déclarer volontaire pour suivre la formation?

- 1/ Aller sur son espace personnel de l'ONI
- 2/ Cliquer sur l'onglet "autres demandes"
- 3/ Cliquer sur l'onglet "saisir une nouvelle demande"
- 4/ Choisir la catégorie "je souhaite faire une déclaration"
- 5/ Sélectionner la demande "je souhaite participer à une formation ARS (Certificat de décès)
- 6/ Compléter la saisie avec le mode d'exercice (exemple libéral...)
- 7 / Valider.

La formation n'engage pas à l'obligation de rédiger des certificats de décès si vous êtes sollicités. Pour toute information complémentaire, rapprochez vous de votre conseil de l'ordre.



LE CHIFFRE DU MOIS

53 internes ont choisi la Corse

Accueillis dans les différents établissements de l'île ces étudiants en médecine de 3ème cycle viennent renforcer les équipes hospitalières pour le semestre d'été (de mai à octobre).

Les internes sont des praticiens en cours de formation spécialisée, qui exercent sous la responsabilité d'un médecin sénior. L'interne en médecine exerce des fonctions de prévention, de diagnostic et de soins, par délégation et sous la responsabilité du praticien dont il relève. Cette période de formation pratique, consacrée à la spécialisation, est obligatoire pour tous les étudiants en médecine.

Vous êtes interne en médecine et en pleine réflexion sur vos choix de stage d'internat pour le semestre à venir ? Faites comme eux !

Faire son internat en Corse, c'est l'opportunité de se créer un parcours personnalisé de formation, en côtoyant tous types d'exercices hospitaliers, dans un cadre de vie et de travail exceptionnel.

Pour vous faire découvrir ce territoire et mettre en lumière l'ensemble des aides offertes, nos équipes sont à votre service.

Contactez nous



[En savoir plus](#)

APPELS A PROJETS

Démocratie en santé

Le présent appel à projet traduit la volonté partagée par l'ARS et les membres des CTS Pumonte et Cismonte de « mobiliser les usagers et les citoyens comme acteurs de la politique de santé et faire vivre la démocratie en santé.



Mise en place de CEPPIM dans les établissements de santé et optimisation des prescriptions médicamenteuses dans le parcours de soins de la personne âgée

Le présent appel à projets a pour objet d'accompagner et de soutenir la mise en place d'une prise en charge spécifique et dédiée de l'iatrogénie médicamenteuse au sein des établissements de santé, incluant une optimisation médicamenteuse chez la personne âgée de 65 ans et plus et une prise en charge de la fragilité ainsi que l'apprentissage de pratiques professionnelles ville-hôpital communes.



AGENDA

6 juin - Maladies rares neuromusculaires & neurogénétiques : Comment reconnaître celles que nous pouvons traiter ? »



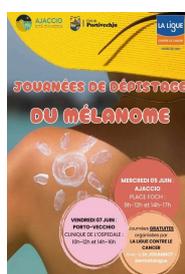
Dans la continuité des actions de la filière de santé maladies rares BRAIN TEAM, les Centres de Référence Maladies Rares Neuromusculaire & Neurogénétique du CHU de Nice organisent en collaboration avec BRAIN TEAM, une réunion

scientifique gratuite, **le jeudi 06 juin 2024 à Bastia à 18h** pour sensibiliser la communauté médicale et les institutions aux enjeux des maladies rares en Corse. Cette initiative vise à **améliorer le diagnostic et la prise en charge des patients atteints de maladies rares neurologiques**, ainsi qu'à favoriser un accès équitable aux soins, même dans les zones les plus isolées. En participant à ces rencontres, les médecins, les professionnels du secteur social et médico social, les associations et les patients pourront comprendre les parcours de soins des patients atteints des maladies rares neurologiques, découvrir l'approche pluridisciplinaire pour les traiter et apprendre le rôle crucial des associations dans l'accompagnement des patients.

[Inscription gratuite](#)

21 juin - 1ère journée pluriprofessionnelle endométriose

5 et 7 juin - Dépistage gratuit du mélanome



Le Comité de la Corse du Sud de la Ligue contre le Cancer organise deux journées de dépistage du mélanome (journées gratuites sans RDV) :

Ajaccio - Place Foch

Mercredi 05 Juin 2024

Horaires : 09h / 12h – 14h / 17h

Porto-Vecchio - Clinique de l'Ospedale

Vendredi 07 Juin 2024 :

Horaires : 10h / 12h – 14h / 16h

12 juin - Journée mondiale de la Sclérose en plaque (SEP)



La journée mondiale de la sclérose en plaques se déroulera à **Ajaccio le 12 juin au Palais des congrès**. Entré gratuite

Conférences, ateliers, stands d'information... un programme riche proposé par l'association SEP Inseme avec le Centre de Ressources et de Compétences SEP CORSE.

Plus d'infos : sepinseme@gmail.com



La filière ENDO'CORSE organise le **21 juin prochain à Corte** une formation pluriprofessionnelle qui réunira médecins



généralistes, gynécologues et sages femmes : vécu des patientes, douleurs, imagerie, traitement, fertilité, chirurgie, recherche, prise en charge sont autant de thèmes qui permettront aux différents professionnels d'optimiser la prise en charge et le circuit patiente en Corse.

[Inscription avant le 07/06/2024 en cliquant ici](#)

L'ARS RECRUTE



Rejoignez une équipe dynamique avec des profils variés : médecins, pharmaciens, ingénieurs, statisticiens, financiers, communicants, juristes et bien d'autres spécialistes dont les missions sont de financer les actions de prévention, gérer au quotidien les risques sanitaires liés à l'environnement, prévenir et répondre aux crises sanitaires et accompagner les corses dans leur parcours de santé.

Nous recherchons :

- [Un chargé de mission Hôpitaux de Proximité H/F](#)
- [Un conseiller médical direction du médico-social](#)



2024 ARS CORSE - directrice de la publication : Marie-Hélène Lecenne
Comité de rédaction : Anne-Marie Lhostis, Corinne Orsoni, Philippe Mortel

Vous souhaitez vous abonner à notre newsletter ? - [Cliquez ici](#)

Vous ne souhaitez pas recevoir ce type d'e-mail ? [Désabonnez vous.](#)